

# Personnels Contractuels :

\*\*\*\*\*

## Ça commence mal !

**L**e 4 septembre dernier, devait se tenir la première CCP, avec pour ordre du jour le projet de règlement intérieur et le licenciement de trois agents contractuels.

Au vu de cette annonce, l'**UNSa-Justice** a obtenu seule, contrairement aux annonces des autres organisations syndicales le report, in extremis de la CCP.

### Pourquoi cette demande de notre organisation syndicale ?

**L'UNSa-Justice** ne peut accepter que l'Administration se permette d'annoncer l'ordre du jour de la CCP, la veille de la réunion proprement dite, surtout lorsqu'il y a des dossiers importants tel que le licenciement de trois agents.

**A** l'instant où nous avons été informés des difficultés rencontrées par ces agents, l'UNSa Justice est intervenue pour rencontrer les acteurs locaux et régionaux afin de comprendre la situation et faire valoir les nombreux manquements et incohérences de ces dossiers. Mais rien ne semble arrêter la machine à licencier...

**L'UNSa-Justice juge cette volonté inadmissible !...**

**Nous n'accepterons jamais une telle politique !!...**

**C'est pour la première organisation syndicale de la provocation !!!...**

**Q**ue dire aussi du manque de respect de l'Administration envers les élus de cette CCP ?... Alors que tous les autres corps (SA, Adjoints...) ont bénéficié d'une réunion d'information, **pour les contractuels rien de prévu !** Une fois de plus, seule, l'**UNSa-Justice** a obtenu cette réunion pour le vendredi 14 septembre 2012.

**Le temps est venu pour l'Administration de se mettre à l'écoute des agents contractuels, de leur apporter le même discours, de les considérer comme les autres corps du ministère et de mettre rapidement en application la loi sur la titularisation.**

**L**e 25 septembre prochain sera le moment idéal pour l'**UNSa-justice** et pour les personnels contractuels, de prouver que nous existons et que ce manque de respect est intolérable !

**L'UNSa justice une fois de plus, remplira sa mission de première organisation syndicale celle d'être aux côtés de tous les Personnels Contractuels de ce ministère.**

**Avec l'UNSa-Justice les agents contractuels  
sont écoutés et respectés.**

Paris, le 12 septembre 2012

Pour l'UNSa Justice,

Le Secrétaire Général

**Jean-François FORGET**

La représentante de l'UNSa SG-AC à la CCP

**Martine BAPAUME**